



## Bulletin des sections CGT-INRA des centres INRA PACA et Corse

### **Voici les questions que nous poserons au Directeur général délégué à l'Appui à la recherche lors de sa visite du site de Sophia-Antipolis**

#### Question 1 : Résorption de l'emploi précaire à l'INRA

Le centre INRA-PACA en général, le site de Sophia-Antipolis en particulier, ont accueilli un très grand nombre d'agents en emplois précaires au cours des dix dernières années : thésards, contractuels à durée déterminée rémunérés sur le budget normal de l'INRA ou ses ressources propres.

*Quelles mesures allez-vous mettre en œuvre pour **résorber l'emploi précaire** ? Quand allez-vous annuler la lettre circulaire de Michel EDDI du 12 juillet 2011 limitant à 4 ans la durée des CDD ? Quand allez-vous offrir à tous ces jeunes collègues **un emploi durable et conforme à leurs compétences et à leurs espérances** ?*

#### Question 2 : Actualisation des valeurs des points de sujétion des Adjointes techniques et des Techniciens

La valeur annuelle brute du point d'indice 100 de la Fonction Publique était de **5249,33€ en 2003 et de 5556,35€ en 2011**, niveau où elle a été gelée et non dégelée depuis, soit une augmentation de **5,85%** en huit ans. La note de service INRA 2003-63 précise en page 11, que les valeurs des **points de sujétion** feront l'objet de réactualisation à chaque augmentation du point de l'indice fonction publique.

*Quand allez-vous enfin **honorer l'engagement** de votre prédécesseur, Michel DODET ? Quand allez-vous prendre les mesures adéquates qui ne vont quand même pas mettre en péril les comptes de l'INRA ?*

#### Question 3 : Augmentation du taux de promotion Pros/Pros pour les avancements de grade

Nous considérons que, quel que soit son corps d'appartenance, tout agent de la Fonction Publique doit pouvoir terminer sa carrière au moins à l'échelon terminal de sa grille indiciaire. Depuis 2007, la Direction Générale a la responsabilité de fixer le taux de promotion des avancements de grade.

*Dans l'intérêt des agents comme des unités et des services, quand allez-vous porter à **20%** pour les avancements de grade des AT, TR, IE et IR le **taux réel de promotion**: Nombre de promus de l'année N / Nombre de promouvables au cours de l'année N.*

#### Question 4 : Ne pas poursuivre l'attribution de nouvelles Primes Scientifiques d'Excellence

Lors de la campagne 2010, les personnels, précaires comme titulaires, scientifiques comme techniciens et ingénieurs ont dénoncé le principe même de la PES parce que la PES nie complètement la **nature éminemment collective** du travail de recherche à l'INRA. Or, la Direction Générale vient de lancer une nouvelle campagne d'attribution de la PES

*Quand vous déciderez-vous à **tenir compte** de l'avis des personnels ? Quand reconnaitrez-vous, au rebours de tous les modes d'évaluation actuellement en cours à l'INRA, que nos réussites les plus marquantes et les plus emblématiques sont le fait d'équipes regroupant indistinctement des **plus humbles adjoints techniques aux plus prestigieux des chercheurs** ?*

#### Question 5 : Augmentation spectaculaire du nombre de collègues précaires ou titulaires victimes de souffrances au travail

Comme dans l'ensemble du monde du travail, le nombre de victimes de souffrances au travail augmente à l'INRA et particulièrement sur le centre INRA-PACA. La part grandissante de la gestion par projets, l'introduction progressive certes, mais continue, des modes de « management » promus par des officines couteuses auxquelles l'INRA fait de plus en plus appel, les modes d'évaluation mettant en exergue la réussite personnelle, tous ces éléments contribuent à cette augmentation.

*Avez-vous conscience qu'à la suite de la fusion des centres de Sophia-Antipolis et d'Avignon, la **remise en cause des compétences et des savoir-faire** des agents des services généraux de Sophia-Antipolis a contribué à ce climat délétère ?*

*Combien faudra t'il d'**accidents**, combien faudra t'il de **catastrophes** pour que vous cessiez de tenir des discours lénifiants (du type de la plaquette sur les « risques psycho-sociaux » et que vous preniez enfin les **mesures indispensables** pour inverser cette tendance ?*

Question 6 : Conséquences de la création de Très Grandes Unités par fusion d'unités.

Des Adjointes techniques et des Techniciens qui souhaitent changer d'unités suivent les procédures de mobilité lors des campagnes biennales et dont nous demandons le retour à la fréquence annuelle ; leurs dossiers sont étudiés en **Commission Administrative Paritaire Locale**.

Dès lors que leurs unités sont fondues en une seule Très Grande Unité et qu'elles n'en deviennent que des équipes, les agents qui le souhaitent **ne disposent plus** du passage automatique de leur dossier devant leur CAPL et sont contraints à « négocier » avec les membres du Comité de Direction dans lequel **ne siège aucun représentant élu** des différentes catégories de personnels.

*Quand conduirez-vous une réflexion sur ce thème et mettrez vous sur le métier un dispositif permettant aux agents **de récupérer leurs droits** ?*

Question 7 : Mésusage de la mention « Non Proposé » dans les dossiers d'avancements des Techniciens et des Ingénieurs

Lors de négociations déjà anciennes sur le sens des mentions portées par le supérieur hiérarchique et confirmées par le notateur secondaire, le président de centre pour les AT et les TR, le chef de département ou le responsable de la MICSDAR pour les AI, les IE et les IR, nous avons obtenu quatre niveaux possibles pour un agent : **Proposé Prioritairement, Proposé, Non Proposé et Opposé** à l'avancement. Il était clair pour tous que les notateurs disposaient ainsi de **deux appréciations positives** (forte et faible) et **deux appréciations négatives** (faible et forte).

Or, au fil des ans, nous constatons qu'a émergé et que perdure depuis la mention **Non Proposé dite de gestion**, dans certaines unités ou services **plus de 25% voire près du tiers** des agents d'un corps donné sont notés **NP** contre entre **5 et 10%** en moyenne.

*Quand appellerez-vous aux notateurs primaires comme secondaires que leurs appréciations ne doivent concerner que **la manière dont l'agent remplit les missions** qu'ils lui ont confiées et qu'en aucun cas l'environnement ou la démographie ne doivent interférer dans la notation de l'agent ?*

Question 8 : Facilités d'exercer leurs mandats pour les membres du CHSCT

Le centre INRA-PACA comprend des implantations dispersées sur six départements géographiques. Les membres du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail sont appelés à intervenir sur toutes ces implantations et d'une manière plus ou moins inopinée.

Tout en respectant la réglementation en vigueur, nous souhaitons que nos collègues et nos camarades puissent exercer leur mandat au service de l'ensemble des agents dans les conditions les plus satisfaisantes pour tous.

*Quand acceptez-vous de donner les instructions nécessaires aux présidences de centre pour qu'un **ordre de mission permanent** pour circuler sur les dits départements leur soit accordé de droit ?*

Question 9 : Celle, **anonyme**, que vous souhaitez que nous posions, à nous retourner avant l'AG !

---

---

---

---

---

---

---

---

✂-----  
**Ensemble nous serons plus forts, rejoignez nous, adhérez à la CGT-INRA**

Prénom et Nom : .....

Unité ou Service : .....

OU contactez nous [cgtinrapaca@avignon.inra.fr](mailto:cgtinrapaca@avignon.inra.fr) ou [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr)